

# Le Salaire Minimum à 4 400 euros à Genève : Bilan d'une Révolution Silencieuse

*La Rédaction, 08.12.2023*

5-7 minutes

---

Suisse: À Genève, le salaire minimum à 4 400 euros bruts mensuels, instauré en novembre 2020, a suscité de vifs débats et soulevé de nombreuses questions quant à ses impacts économiques et sociaux. Trois ans après sa mise en place, les résultats de l'évaluation sont désormais disponibles. La conclusion : ce salaire minimum n'a pas provoqué une hausse du chômage, mais son influence sur certains secteurs suscite encore des préoccupations.

## Une Révolution Silencieuse

Lorsqu'on évoque la Suisse, on pense souvent à son niveau de vie élevé et à sa prospérité économique. Cependant, même dans ce pays riche, les disparités salariales existent. C'est dans ce contexte que le canton de Genève a introduit un salaire minimum de 4 400 euros bruts par mois, soit 4 368 francs suisses, en 2020. Cette mesure a été adoptée après une votation populaire en septembre 2020, malgré les craintes exprimées par certains.

## Des Attentes et des Préoccupations

Au moment de l'instauration du salaire minimum, de nombreuses questions se posaient. Certains craignaient que cette mesure ne conduise à une augmentation du chômage, tandis que d'autres s'inquiétaient des conséquences pour les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME).

L'évaluation tant attendue avait pour but de répondre à ces préoccupations et de faire la lumière sur les impacts réels de cette mesure sur l'économie genevoise.

## Les Résultats de l'Évaluation

Après trois ans d'application, les premiers résultats de l'évaluation sont maintenant disponibles. L'étude, menée par une équipe de l'Université de Genève et de la Haute école de gestion, s'est basée sur l'analyse des données agrégées du chômage de mai 2018 à avril 2023. La conclusion est claire : le salaire minimum n'a pas eu d'effet significatif sur le taux de chômage général à Genève.

Cette constatation est une surprise pour beaucoup, car les craintes de voir le chômage augmenter étaient omniprésentes lors de la campagne en faveur du salaire minimum. Cependant, il semble que ces inquiétudes ne se soient pas concrétisées.

## Des Points d'Interrogation Subsistent

Bien que le taux de chômage global n'ait pas augmenté de manière significative, il y a encore des préoccupations concernant certains groupes de travailleurs. Les jeunes de moins de 25 ans et les personnes ayant un faible niveau de formation semblent être plus touchés par le salaire minimum.

Vincent Subilia, directeur général de la Chambre de commerce,

d'industrie et des services de Genève, a souligné que le salaire minimum a induit une augmentation du chômage chez ces groupes. Il met en garde contre le risque que les entreprises préfèrent embaucher des personnes plus qualifiées au même salaire plutôt que des jeunes sans expérience.

## Les Conséquences sur l'Offre de Stages

Un autre point d'inquiétude soulevé par Subilia est l'impact du salaire minimum sur l'offre de stages proposée par les entreprises. Il craint que les entreprises, confrontées au choix entre embaucher un jeune sans expérience ou une personne plus qualifiée au même salaire, optent pour la seconde option.

Cependant, il convient de noter que ces inquiétudes sont encore à l'étape de l'analyse, et des données plus précises seront nécessaires pour évaluer pleinement les impacts sur l'emploi des jeunes et des travailleurs moins qualifiés.

## Une Sensibilisation Réussie

Malgré les préoccupations, l'étude révèle également que le salaire minimum a été bien assimilé dans le canton de Genève. Un sondage réalisé pour le rapport montre que 88,1 % des jeunes connaissent l'existence du salaire minimum légal, et plus des deux tiers d'entre eux peuvent citer son montant horaire exact.

Cela indique que la mise en place du salaire minimum a été accompagnée d'une sensibilisation efficace, ce qui a permis aux travailleurs, en particulier les jeunes, de mieux comprendre leurs droits en matière de rémunération.

## Le Débat Continue

Alors que Genève célèbre le succès de son expérience de salaire minimum, le débat sur cette question se poursuit au niveau fédéral. Le Parlement suisse examine actuellement la possibilité de faire primer les conventions collectives nationales sur les dispositions cantonales en matière de salaire minimum.

La conseillère d'État Delphine Bachmann, ministre genevoise à l'économie et à l'emploi, a souligné l'engagement du canton à défendre le résultat de la votation populaire en faveur du salaire minimum. Cependant, des adaptations potentielles du dispositif pourraient être envisagées, notamment pour les stages et la réinsertion professionnelle.

L'introduction du salaire minimum à 4 400 euros à Genève a été une expérience significative et instructive. Alors que les premiers résultats de l'évaluation montrent que le taux de chômage général n'a pas augmenté de manière significative, des préoccupations subsistent quant à son impact sur les jeunes et les travailleurs moins qualifiés.

Le débat sur le salaire minimum se poursuit en Suisse, avec des implications potentielles pour l'ensemble du pays. Il est clair que cette mesure a suscité des réflexions profondes sur l'équilibre entre la protection des travailleurs et les besoins des entreprises. À l'avenir, des ajustements pourraient être nécessaires pour garantir que le salaire minimum à Genève réponde aux besoins de tous les travailleurs, tout en préservant la vitalité économique de la région.